

HAUTES ALPES

LE MAG #76 Octobre // Décembre 2024

Événement / p. 6

Les Jeux d'hiver 2030 seront haut-alpins

Hommage / p. 8

Dany Galland : une vie au service
de son département

À vos côtés / p. 20

Intempéries de 2023 et 2024 :
une mobilisation exceptionnelle
du Département

DOSSIER

Un nouvel écran
pour les Archives
départementales



Hautes-Alpes
le département

TEMPS FORTS



17 juillet

C'est un jour historique pour la station de Superdévoluy, qui accueille pour la première fois de son histoire une arrivée du Tour de France. L'Équatorien Richard Carapaz a remporté en solitaire la 17^e étape de cette édition de la Grande boucle.



7 septembre

Alors que se terminent les Jeux paralympiques, le Département et nombre de ses partenaires signent la charte « Sport & Handicap » des Hautes-Alpes. Un engagement fort pour permettre à chacun de pratiquer le sport qu'il souhaite.



17 septembre

La fédération départementale des chasseurs invite à la découverte de sa Maison d'éducation et de formation à la chasse et à la nature, un lieu où savoir-faire ancestraux et modernité se conjuguent au service de notre territoire et de son environnement.

SOMMAIRE

4
Plein cadre

L'hôtel du Département a 30 ans

8
Hommage

Dany Galland : une vie au service de son département

12
En travaux

6
Événement

Les Jeux d'hiver 2030 seront haut-alpins

10
Actualités

Guillestre : un pôle unique pour de multiples services

13
Dossier

Un nouvel écrin pour les Archives départementales



Adepape 05 : faciliter le passage à l'âge adulte

Anem : 40 ans de combat pour la montagne



En moins d'un an, les Hautes-Alpes ont essuyé les affres de trois épisodes météorologiques catastrophiques. D'abord la tempête Aline, en octobre de l'année dernière, suivie d'un épisode très marquant pour notre territoire – le Guillestrois, en particulier - au début du mois de décembre ; et enfin, encore un épisode dévastateur pour le Pays des Écrins et le Briançonnais, au mois de juin de cette année.

Les services et les agents du Département ont su à chaque fois se montrer d'une réactivité exemplaire. L'exemple le plus marquant est le rétablissement de la circulation en direction de Risoul en décembre de l'année dernière.

Cette réactivité, nous la devons aux Haut-Alpins et à nos nombreux visiteurs. Mais si de tels épisodes devaient devenir plus fréquents, ils auraient un impact très fort sur notre manière d'appréhender notre territoire.

C'est pourquoi il est fondamental que les Hautes-Alpes se tournent chaque jour un peu plus vers leur avenir. En poursuivant la politique d'investissement ambitieuse menée par le Département cette dernière décennie ; en préparant l'ensemble de notre territoire aux prochains événements fondamentaux pour son histoire. Les élus départementaux y travaillent ; les services sont prêts à agir.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

18
Entretien

Association Terre d'Hippocrate :
jardiner pour aller mieux



22
Cantons

Briançon 2

24
Tout à loisirs

Démontage : fin des vacances
pour les troupeaux

20
À vos côtés

Intempéries de 2023 et 2024 :
une mobilisation exceptionnelle
du Département

26
Causes communes

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :

Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département,
sauf mention contraire

**Rédaction, conception graphique, mise
en page :** Agence Oyopi – Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 67 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC

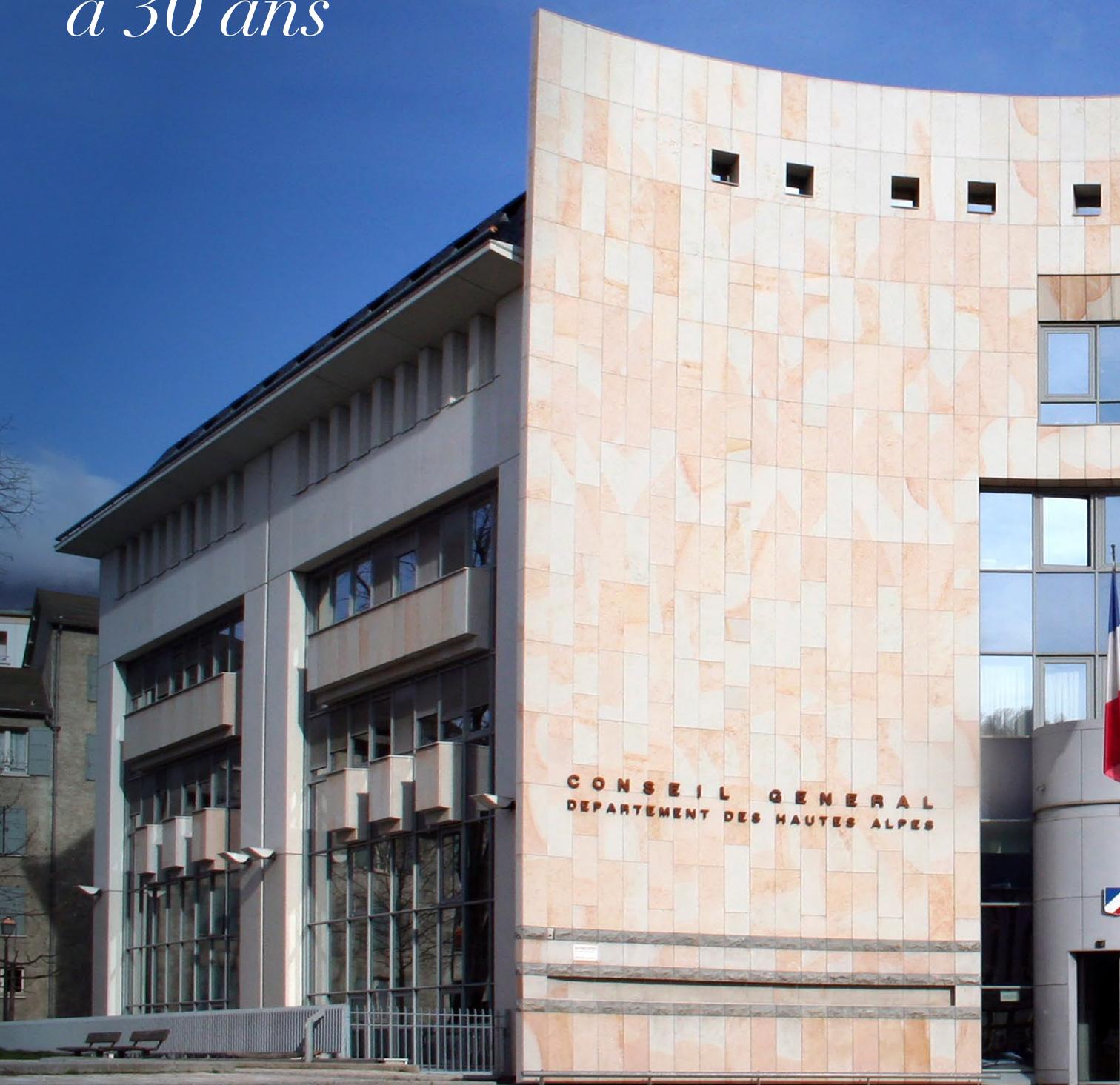


À la une: Photo © Jean-Luc Armand

Plein cadre

1994 - 2024

L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT *a 30 ans*





Le 28 novembre 1994, René Monory, président du Sénat, et Marcel Lesbros, sénateur et président du Conseil général, inaugurent le bâtiment.

Les lois de décentralisation de 1983 marquent un tournant dans l'organisation territoriale de la France. Le président du Conseil général remplace le préfet comme exécutif dans les départements. Les services créés sont répartis entre la préfecture, la cité administrative Desmichels et l'ancienne DDE. À la fin des années 80, Georges Chabas, vice-président chargé des bâtiments départementaux, envisage la construction d'un hôtel du Département. Malgré de nombreuses remises en question de ce projet, celui-ci sera inauguré le 28 novembre 1994 par René Monory, président du Sénat, et Marcel Lesbros, sénateur et président du Conseil général au cœur de la ville préfecture. Il apporte une nouvelle dimension à la place Saint-Arnoux qui prend le surnom de place « des quatre pouvoirs ».

CANDIDATURE DES ALPES FRANÇAISES

LES JEUX D'HIVER 2030 *seront haut-alpins*



De g. à d. : Jean-Marie Bernard, Arnaud Murgia, Cyprien Sarrazin, Arthur Bauchet, Renaud Muselier, Karl Stoss (Président de la Commission de futur hôte des Jeux olympiques d'hiver du CIO), David Lappartient (Président du CNOSEF), Christophe Dubi (Directeur exécutif des Jeux olympiques).

Le projet des Alpes françaises a été validé par le CIO fin juillet. Les Hautes-Alpes ont six ans pour finaliser les aménagements programmés, améliorer la desserte des sites et organiser l'événement en un temps record. Un défi qu'elles relèvent avec enthousiasme pour montrer le meilleur d'elles-mêmes.

Le 24 juillet, l'annonce de l'attribution aux Alpes françaises de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 (JOP) avait la solennité qui sied aux grands moments. Elle n'a pas échappé aux Haut-Alpins présents à la session du Comité international olympique (CIO), à Paris. Jean-Marie Bernard, président du Département, entouré des maires de Briançon, Montgenèvre et La Salle-les-Alpes dont les stations vont accueillir des épreuves, n'a pas caché sa fierté après ce vote unanime.

« C'est une grande nouvelle pour les Hautes-Alpes qui sont enfin à leur juste place et entrent ainsi dans l'histoire de l'olympisme, a-t-il déclaré. Je me réjouis de cette perspective et je salue l'ensemble de celles et ceux qui ont fait que cette candidature soit possible et désormais plus que jamais atteignable. À commencer par les deux présidents de Région et les élus locaux haut-alpins, qui croient en ces Jeux et en l'avenir des Hautes-Alpes à travers cet événement. »

Le Département va fournir d'importants efforts pour accueillir pas moins de

26 courses et décerner le tiers des médailles de ces JOP d'hiver 2030. Un « véritable challenge », qu'il a déjà commencé à relever. Les collectivités, les écoles de ski, les associations, etc., sont sollicitées afin que les Haut-Alpins se mobilisent et participent pleinement à cette fête.

Un projet durable

Dans les mois à venir, la loi olympique sera adoptée par le Parlement et un Cojop, comité d'organisation des Jeux

olympiques et paralympiques, entrera pleinement en action. Une société du type Solideo Paris 2024 sera chargée de vérifier et garantir la livraison des ouvrages olympiques en temps et en heure. Elle supervisera les opérations d'aménagement nécessaires au déroulement des Jeux. La gouvernance sera partagée entre l'État, les collectivités territoriales et le CIO.

Le projet JOP 2030 se singularise par la volonté des organisateurs qu'il soit durable, notamment grâce au faible nombre d'équipements à réaliser et à la réutilisation de structures ou d'installations déjà existantes. Aucun site ne sera édifié *ex nihilo*. La piste de ski de bosses, par exemple, sera créée sur le tracé d'une ancienne télécabine. Les travaux ont principalement pour but d'accueillir les compétitions de snowboard et de ski acrobatique.

Les Hautes-Alpes vont s'emparer de cette opportunité pour réhabiliter des sites inutilisés. Le fort des Trois Têtes, édifice militaire emblématique de Briançon qui accueillera le village olympique, en sera le symbole le plus fort. Un millier d'athlètes y seront logés. Après les Jeux, il permettra d'améliorer l'offre de logement, notamment pour les travailleurs saisonniers.

Accélérer les aménagements routiers

L'amélioration des infrastructures routières constituant un sujet majeur, le Département veut accélérer les aménagements prévus sur les routes haut-alpines. Les travaux sur la RD 942 entre Tallard et la RN 94 à Montgardin, la RD 1075 entre Laragne et Lus-la-Croix-Haute et la RD 1091 entre Briançon et l'Isère, avec, notamment, le tunnel des Ardoisières, vont devoir aboutir en cinq ans au lieu de quinze, comme projeté dans les programmes

de modernisation et de sécurisation de ces itinéraires. Une véritable prouesse technique.

Le budget est évalué à 250 millions d'euros, la part du Département s'élevant d'ores et déjà à 75 millions, dans l'attente de cofinancements de la Région et de l'État.

Parmi les projets innovants, figure la création d'une voie de circulation de 15 kilomètres en site propre pour une navette électrique reliant Briançon, Saint-Chaffrey et Le Monétier-les-Bains. Elle devrait répondre aux besoins de mobilité dans la vallée de la Guisane. Le coût de ce chantier est évalué

à 20 millions d'euros.

Les Hautes-Alpes vont également saisir l'opportunité des Jeux pour demander à nouveau le transfert des routes nationales au Département, afin de réaliser des aménagements pérennes sur ces tronçons. Quant au ferroviaire, compétence de la Région, il s'agira de réussir à réduire d'une heure le temps de trajet entre Marseille et Briançon. L'amélioration des réseaux de l'Étoile de Veynes et des axes de circulation vers Valence et Grenoble fera l'objet d'une discussion de gré à gré avec la SNCF, l'État et la Région. ■



Les Haut-Alpins étaient nombreux parmi les représentants des Alpes françaises présents à Paris lors de l'annonce du CIO.

DANY GALLAND

une vie au service de son département



Dany Galland aux côtés de Jean-Marie Bernard, président du Département, et de Christian Prudhomme, directeur du Tour de France.

Conseiller départemental délégué aux grands événements, Dany Galland nous a quittés en août dernier. Les élus haut-alpins, qui ont tant apprécié son engagement, ont tenu à exprimer leur vive émotion et à lui rendre l'hommage qu'il mérite pour son parcours et son engagement.

Dany Galland s'est éteint le 14 août dernier, à l'âge de 73 ans. Cette triste nouvelle a été un choc pour l'ensemble de l'hémicycle départemental tant il était unanimement apprécié, à commencer par Jean-Marie Bernard, président du Département, qui a tenu à lui rendre hommage.

« C'est avec une très grande tristesse et beaucoup d'émotion que j'ai appris son décès, exprime Jean-Marie Bernard.

Il laisse un grand vide dans notre équipe tant sa joie de vivre et son franc-parler nous comblaient. Dany était un homme totalement dévoué aux missions qui lui étaient confiées, tant à la Ville de Gap, qu'il adorait, qu'au Département, ou au service départemental d'incendie et de secours. » Depuis 2021, Dany Galland était conseiller départemental délégué aux grands événements, ce qui lui conférait un rôle de premier plan dans l'organisation de tous les plus grands

rassemblements sportifs – et festifs – du département. Auparavant, entre 2015 et 2021, il était vice-président chargé des sports.

« Nous avons vécu des moments extraordinaires ensemble, sur le Tour de France, le Rallye Monte-Carlo, le Meeting aérien et, bien entendu, lors des matchs de hockey, sa passion, se souvient encore le président des Hautes-Alpes. Il nous reste de ces événements partagés avec lui des souvenirs merveilleux. Il va beaucoup nous manquer. »

Élue conseillère départementale du canton de Gap-2, en binôme avec Dany Galland, Maryvonne Grenier, vice-présidente du Département chargée de l'éducation, s'est dite aussi « très affectée par son décès ». « Dany était un pilier de notre équipe départementale, précise-t-elle. Il était un homme d'une très grande sagesse, qu'il tirait de son immense expérience dans les domaines du sport, de la vie professionnelle et politique. Je me plais à croire que, grâce à la proximité qu'il entretenait avec les nouvelles générations, notamment par le biais des clubs sportifs, il a su leur transmettre quelque chose d'important. »

Deux fois champion de France de hockey sur glace

Titulaire de la médaille d'or de la jeunesse et des sports, Dany Galland avait par deux fois – en 1977 et 1978 – été champion de France de hockey sur glace avec l'équipe de Gap. Il avait également été joueur international et entraîneur d'équipes gapençaises pendant plusieurs années. C'est d'ailleurs en tant qu'entraîneur de l'équipe juniors qu'il a permis à Gap de remporter son dernier titre de champion de France de cette catégorie. C'était en 1979.

Outre ce palmarès sportif, Dany Galland a exercé comme cadre dans le secteur bancaire.

Et il était depuis longtemps engagé politiquement : au service de la Ville de Gap d'abord, dont il a intégré le conseil municipal dès 1977. Il était adjoint au maire, chargé des sports depuis 2001. Et il s'était aussi mis au service des Haut-Alpins en tant que vice-président chargé des sports entre 2015 et 2021, année où il est devenu conseiller départemental délégué aux grands événements.

« Dany était un vrai élu de terrain, constate pour sa part Marcel Cannat,

vice-président du Département et président du service départemental d'incendie et de secours, dont Dany Galland était le premier vice-président. *Il aimait rencontrer les gens et échanger simplement avec eux, voire franchement plaisanter – on aimait bien se taquiner tous les deux – et puis, naturellement, leur donner un coup de main quand il le pouvait. Il connaissait tout le monde et tout le monde le connaissait ; c'est ce qui a fait son immense compétence dans*

ses domaines d'intervention et surtout toute sa légitimité dans ses fonctions. Les Hautes-Alpes ont perdu un grand homme. »

Dany Galland avait été nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite par le président de la République en 2023, dans la même promotion que Marcel Cannat et Bernadette Saudemont. « Je suis honoré d'avoir pu travailler pendant aussi longtemps avec un homme de sa valeur », conclut Jean-Marie Bernard. ■



Ancien champion de France de hockey sur glace et entraîneur, Dany Galland n'a jamais cessé de se passionner pour ce sport.

GUILLESTRE

UN PÔLE UNIQUE *pour de multiples services*

Les quatre niveaux du bâtiment accueillent à la fois de nombreux services publics et des professionnels de santé.

Un bâtiment neuf et moderne va bientôt accueillir différents services à la population et une Maison pluridisciplinaire de santé sur trois étages. Un bel exemple de mutualisation, que le Département souhaite réitérer.

Après plus de deux ans de travaux, le pôle de services à la population de Guillestre a été terminé aux prémices de l'automne. Le bâtiment de quatre niveaux a pris place sur l'emplacement de l'ancienne maison technique du Département. Il regroupe maintenant, au premier étage, une Maison des solidarités du Département, les services communautaires de la communauté de communes du Guillestrois-Queyras ainsi qu'un espace France Services.

À ces services s'ajoute, aux deux étages supérieurs, une Maison de santé occupée par une vingtaine de praticiens : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychomotricien, sage-femmes, podologue et pédicure.

Un modèle de coopération et de collaboration

Les équipes vont progressivement s'installer dans leurs nouveaux locaux, pour une ouverture progressive au public début 2025. Elles profiteront d'un bâtiment moderne et conçu pour être performant d'un point de vue énergétique. Il est raccordé au réseau de chauffage urbain de la commune,

qui fonctionne au bois. Des panneaux solaires ont aussi été installés sur le toit. Cette réalisation répond à un besoin commun d'espaces pour (re)loger ces services nécessaires au bien-vivre des habitants. Les regrouper a permis de mutualiser les coûts de construction. En reconstruisant la ville sur la ville, aucun nouveau mètre carré n'a été artificialisé.

Au total, les travaux ont représenté 5,85 millions d'euros, financés selon la quote-part de surface occupée,

soit 85 % par la communauté de communes et 15 % par le Département. À terme, des économies d'échelle en matière de fonctionnement, de volumes et de ressources humaines seront aussi réalisées. Certains espaces, comme l'accueil, des salles de réunion ou des bureaux, pourront être partagés par les personnels des diverses structures. Un modèle de coopération et de collaboration, que le Département souhaite reproduire sur de futurs chantiers. ■



Parole d'élus

Marcel Cannat,
vice-président en charge des bâtiments départementaux

« Ce nouveau pôle de services est l'aboutissement d'un projet coopératif initié par le Département qui en a également assuré la maîtrise d'ouvrage. Les habitants disposent, sur un seul et même lieu bien identifié, des services dont ils ont besoin sur le plan administratif ou de santé. Menacé de désertification médicale, le Guillestrois accueille désormais plusieurs médecins et professions paramédicales. »

ADEPAPE 05

FACILITER LE PASSAGE à l'âge adulte



Réunion de lancement de l'Adepape 05 à l'hôtel du Département.

Cette association récemment créée dans les Hautes-Alpes a pour but d'accompagner les jeunes majeurs passés par un dispositif d'Aide sociale à l'enfance, de les soutenir dans le passage à l'âge adulte et, plus globalement, de défendre leurs intérêts.

Dans le cadre de sa politique de protection de l'enfance, le Département finance et s'appuie sur un réseau de professionnels et d'associations qui prolongent son action. C'est le cas de l'Adepape 05, l'Association départementale pour les personnes ayant été accueillies par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). L'association a par ailleurs un rôle plus vaste puisqu'elle porte la voix des enfants confiés, promeut l'égalité des chances et lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude.

Lancée en juin dernier et subventionnée à hauteur de 50 000 euros par le Département, cette structure s'adresse aux jeunes accueillis ou confiés à l'ASE et sur le point de devenir majeurs. Un bon nombre d'entre eux se retrouvent alors seuls et démunis.

L'équipe les accompagne dans l'apprentissage de leur autonomie : chercher un logement, par exemple, s'insérer professionnellement ou obtenir des aides financières pour passer le permis de conduire.

Majoritairement composée de bénévoles ayant eux-mêmes connu les dispositifs de l'ASE, elle agit dans un esprit d'écoute et de partage, sans jamais être dans le jugement. Provisoirement installée à la Maison d'enfants à caractère social de la Sapinette, à Saint-Bonnet-en-Champsaur, l'Adepape 05 est plus largement ouverte à toute personne ayant connu un parcours à l'ASE, quel que soit son âge. ■

Email : contact@adepape05.com
Tél. : 06 68 48 26 94

Anem

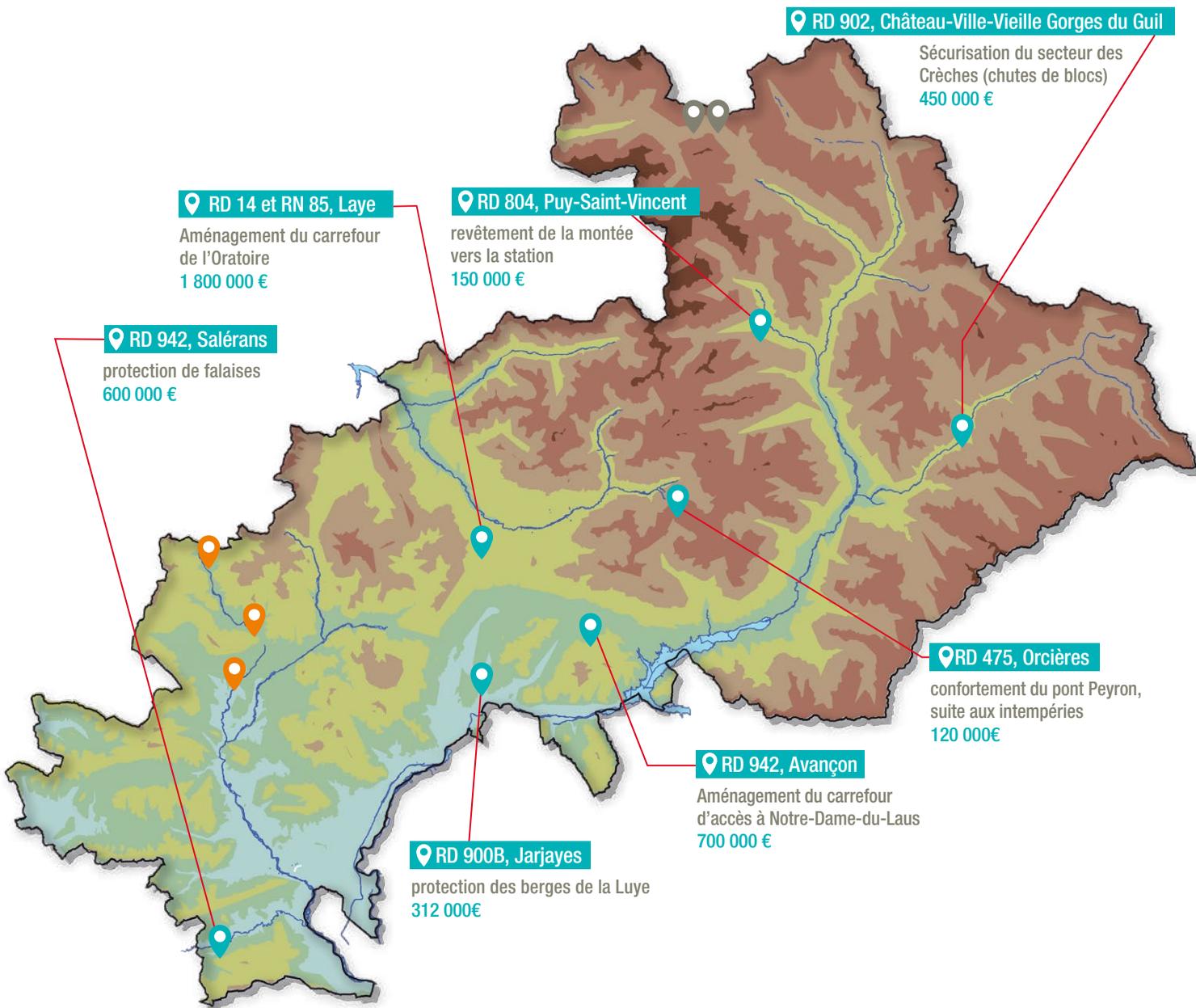
QUARANTE ANS de combat pour la montagne

Le congrès de l'Association nationale des élus de la montagne (Anem) s'est tenu les 10 et 11 octobre à Superdévoluy. Une édition particulière, puisqu'elle fête ses 40 ans de combat pour défendre la spécificité de la montagne et sa diversité. Cet anniversaire a été célébré pendant deux jours en présence de 500 participants : ministres, parlementaires, élus et professionnels de la montagne...

Au cours de tables rondes et d'ateliers sur la thématique « Futur durable, la montagne au défi », ils ont échangé sur les problématiques rencontrées dans ces zones si particulières ainsi que sur les politiques mises en place, pour éventuellement les dupliquer.

Cette rencontre a aussi été l'occasion d'évoquer les dossiers qui pourront être portés à l'échelle nationale pour faire toujours plus peser la voix de ces territoires.





Mais aussi...

Modernisation de la RD 1075

Saint-Julien-en-Beauchêne, modernisation du pont du Rose – 2 280 000 €
Aspres-Sur-Buëch, aménagement du giratoire – 840 000 €
De Serres à Saint-Julien-en-B., protection des berges du Buëch – 1 860 000 €

Modernisation de la RD 1091

Le Monétier-les-Bains, reconstruction de la galerie de la Marionnaise – 8 000 000 €
Le Monétier-les-Bains / Villar-d'Arêne / La Grave, création de la bande cyclable du Lautaret – 1 000 000 €

Retrouvez tous les
travaux routiers 2024



FIN DU CHANTIER DE RECONSTRUCTION

UN NOUVEL ÉCRIN *pour les Archives départementales*



Depuis bientôt soixante ans, le bâtiment des Archives départementales trône au-dessus de la ville de Gap, au pied de la colline Saint-Mens. Et pour encore au moins trente ans : entièrement reconstruit et agrandi, il peut assurer le stockage du patrimoine haut-alpin à minima jusque dans les années 2050, dans les meilleures conditions possibles. Le chantier vient de se terminer après deux ans de travaux et quelques mois d'installation.

Les précieuses mémoires du département profitent d'un écrin par ailleurs idéal à leur bonne communication. L'édifice, plus accueillant et confortable, et une programmation rythmée par des expositions et animations, invitent désormais habitants, visiteurs ou simples curieux à passer sa porte.

Ses collections regorgent de trésors insoupçonnés ou insoupçonnables. Laissez-vous tenter et venez les découvrir !



© : Jean-Luc Armand

Le nouveau bâtiment des Archives possède une capacité de stockage de 22 kilomètres linéaires.

RECONSTRUCTION

LA FIN DU CHANTIER *du siècle*

Le bâtiment des Archives départementales a été entièrement réhabilité, en partie détruit puis reconstruit pour conserver les collections dans les meilleures conditions possibles. C'est sous un tout autre jour qu'il se présente aux Haut-Alpins, dans l'espoir de les inciter davantage à les découvrir.

Difficile de ne pas parler de « nouveau » bâtiment pour les Archives départementales, tant celui qui se dresse désormais, après deux ans de travaux, est métamorphosé. Plus haut de deux étages, plus grand – la capacité de stockage est passée de 12 kilomètres linéaires à 22 – et surtout plus ouvert sur la ville de Gap grâce à son large parvis et escalier qui invitent à y entrer.

Passé la porte, d'ailleurs, l'intérieur est tout aussi méconnaissable. Au rez-de-chaussée, se trouve maintenant une salle d'exposition, attenante à une salle multifonction, qui accueillera conférences, animations, réunions, médiation, etc.

Espaces et volumes ont globalement été repensés, particulièrement la salle de lecture, où les visiteurs peuvent consulter gratuitement les documents mis à leur

disposition. De larges fenêtres font généreusement pénétrer la lumière pour profiter de la vue sur la montagne de Charance et le massif des Écrins.

Trente ans de conservation assurés

Les nouvelles lignes du bâtiment des Archives ont été conçues par l'atelier d'architecture Dufayard. Tout a été créé à partir de l'existant, en épargnant une partie des murs et en en démolissant d'autres. Pendant la durée du chantier, certaines collections ont été conservées sur place quand le reste a temporairement été hébergé sur trois sites : La Bâtie-Neuve, le site Saint-Louis à Gap et les locaux des Archives départementales de l'Isère. Elles ont toutes retrouvé leur cocon originel, le long de la route Rambaud,

et profitent désormais de conditions de conservation optimales : un air filtré et brassé, une température contrôlée entre 18 et 22 °C et un taux d'humidité relative de 45 à 55 %. Le bâtiment a été conçu pour couvrir les besoins en stockage à minima jusque dans les années 2050. ■

*Découvrez une vidéo du chantier :
2 années en 2 minutes*



Les chiffres-clés des Archives*

4 000 m²

3 200 m² dédiés aux espaces de conservation

14 km

linéaires d'archives conservées, sur une capacité totale de stockage de 22 kilomètres linéaires

+ 300 000

documents conservés, sur 1 000 ans d'histoire

2,5 millions

d'images numérisées, soit 10 % des documents conservés

30 000

ouvrages conservés dans la bibliothèque patrimoniale

Coût total des travaux

12,4 millions €

financés par le Département avec la participation de la direction régionale des Affaires culturelles

(1,5 million d'euros pour les travaux et 60 000 euros pour l'équipement mobilier)

9,6 millions €

de travaux propres au bâtiment

600 000 €

de déménagement/réaménagement

180 000 €

pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Avril 2022

dépollution

Juin 2022

déconstruction du bâtiment

Avril 2024

livraison du bâtiment

*Sources : Archives départementales
Département des Hautes-Alpes

RENDEZ-VOUS *aux Archives !*

18 au 20 octobre

Journées nationales de l'architecture

Les Archives déclinent ce rendez-vous national avec des conférences dédiées au projet de réhabilitation du bâtiment.

Ce sera aussi l'occasion de présenter les témoignages collectés pendant le chantier auprès des habitants de Molines-Saint-Mens.

31 octobre

Visite guidée à la lampe torche

En cette soirée d'Halloween, les Archives attendent les plus téméraires pour une visite guidée nocturne, afin de découvrir le lieu et ses collections d'une manière inédite. D'autres visites thématiques seront programmées ultérieurement.

Jusqu'en janvier

Exposition « Les Archives se la racontent »

Des documents originaux, pour certains jamais montrés, retracent l'histoire mouvementée, voire insolite, des Archives départementales depuis leur création. Visites libres et guidées.

MISSIONS

BIEN PLUS *qu'un simple* *coffre-fort*

Une vingtaine d'agents veillent à la conservation des documents stockés aux Archives.

Si les Archives départementales ont un rôle de collecte, de conservation et de classement de documents en tout genre, leur fonction couvre aussi leur restauration ainsi que leur bonne transmission et leur communication au public.

Dans les fonds des Archives départementales des Hautes-Alpes, ne reposent pas uniquement des documents écrits. « L'expression "documents d'archives" englobe en réalité tout un éventail de supports qui a beaucoup varié et changé. Il s'agit, certes, en majorité, de documents papiers et écrits, mais on y trouve également de multiples images, affiches, plans, maquettes, objets, instruments, textiles... », énumère Pierre Fabry, le directeur.

Ces documents sont versés par les administrations et les établissements publics ou parfois remis par des

particuliers, associations, entreprises... Chaque année, 200 à 300 mètres linéaires de nouvelles archives viennent compléter les fonds déjà compilés. On parle en mètres linéaires plutôt qu'en nombre de documents puisqu'ils ne prennent pas tous la même place. Avec le temps, les salles de rangement avaient fini par être saturées. D'où l'importance de l'agrandissement fraîchement réalisé.

Un travail de l'ombre

Mais les Archives départementales « ne sont pas seulement un coffre-fort où l'on

stocke des documents », insiste le directeur. Les 20 agents qui s'en occupent veillent à leur bon état et à leur conservation. Un travail opéré dans l'ombre, dans les espaces auxquels le grand public n'a pas l'autorisation d'accéder, où ils dépoussièrent, restaurent les précieux ouvrages et numérisent les documents. Ils sont classés et rangés selon une méthode bien réfléchie, afin qu'il soit facile de les localiser ultérieurement et ainsi d'assurer une autre fonction primordiale : leur accès aux usagers.

« Ces trois missions doivent cohabiter dans un même bâtiment alors qu'elles répondent à des attentes différentes. Pour la conservation, il faut des salles sans fenêtres avec des accès sécurisés quand, pour la partie accueil, les espaces doivent être ouverts et lumineux. Cela n'a pas été facile de cocher toutes les cases, mais je pense que l'on peut dire que c'est réussi », souligne Pierre Fabry. ■

DES TRÉSORS INSOLITES *et insoupçonnés*

1 000 années d'histoire sont conservées entre leurs murs. Les Archives départementales des Hautes-Alpes regorgent de documents et d'objets étonnants, et parfois même insolites, soigneusement préservés dans les salles de rangement et qui seront exposés au grand public.

Lorsque l'on demande au directeur des Archives départementales quel document ou objet est le plus extraordinaire dans les salles de rangement – on les appelle « magasins » dans le jargon –, Pierre Fabry ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire. « *Ce n'est pas une question simple* », admet-il. Conservateur et historien de formation, il se prête tout de même au jeu et évoque un manuscrit enluminé à la

feuille d'or datant du XII^e siècle, provenant de l'ancienne cathédrale d'Embrun.

Le grand public peut exceptionnellement admirer cet ouvrage dans le cadre de l'exposition temporaire « Les Archives se la racontent » (lire page suivante). « *C'est un très beau document et surtout un rescapé de l'histoire, rappelle le directeur ! Les archives de l'archevêché d'Embrun ont quasiment toutes été brûlées à la Révolution, mais lui en a réchappé.* »

Des objets rares et atypiques

Le directeur a aussi un faible pour un ensemble de 7 manuscrits littéraires, appelés « mystères ». « *Il s'agit de la trace écrite, en occitan, de pièces de théâtre jouées aux XV^e et XVI^e siècles par des communautés d'habitants. Ce sont des documents extrêmement atypiques et rares. Il n'y en a qu'une quinzaine au total dans toute la France* », explique Pierre Fabry.

Il insiste aussi sur la présence de 3 000 clichés du service de Restauration des terrains de montagne (RTM), qui retracent l'évolution des montagnes et massifs du territoire entre 1880 et 1920. « *Ce fonds est remarquable par son volume, qui permet de se balader dans le passé.* » Autre exemple de la richesse et de l'hétérogénéité des collections, l'exemplaire du recueil *Les Fleurs du mal*, de Charles Baudelaire, provenant de la collection de Paul Guillemin, dont la reliure est en véritable peau... humaine. « *Ce n'est pas représentatif de nos fonds, mais intéressant à mentionner* », constate avec humour le directeur.

Rendez-vous aux Archives départementales pour découvrir ces nombreux trésors, ou sur leur site internet : une partie des documents a été numérisée et promet aux curieux de belles heures de déambulation digitale. ■



Trois questions à

Bernadette Saudemont,
vice-présidente en charge de la culture

Quelle était l'ambition du Département à travers ce projet de reconstruction des Archives ?

Le bâtiment datait de 1965 et avait été agrandi en 1986. Sa capacité à accueillir de nouveaux fonds était saturée depuis 2018 ; il y avait donc urgence à faire quelque chose pour que le Département puisse pleinement remplir ses missions. Grâce à ces travaux de réhabilitation, nous allons travailler sereinement pendant une trentaine d'années. Par ailleurs, cette modernisation offre de nouvelles conditions de travail à la vingtaine d'agents du service, qui disposent désormais de ce qui se fait de mieux en la matière.

Pourquoi avoir maintenu les Archives sur ce site ?

Le choix de réhabiliter le bâtiment existant a été fait afin de maintenir un service culturel du Département en plein

centre-ville de Gap. Je crois que c'est très réussi. Le bâtiment est superbe, et rien que son aspect extérieur peut donner envie de le visiter. L'ensemble du projet a pour objectif de consolider la place des Archives départementales dans la ville et de fournir un service culturel de grande qualité.

Les nouveaux équipements, notamment la salle d'exposition, vont-ils permettre à cette offre culturelle d'évoluer ?

Oui, la salle d'exposition mais aussi la nouvelle salle de lecture et toute la démarche entreprise par les agents du service vont faciliter l'organisation d'événements et de rencontres. Ils ne manqueront pas de faire découvrir ou redécouvrir ce patrimoine qui nous a été confié et que nous avons pour mission de valoriser.

ASSOCIATION TERRE D'HIPPOCRATE

JARDINER *pour* *aller mieux*

Julie Gardette, médecin et présidente de l'association, et Raphaël Monot, créateur du projet, ont eu l'idée originale de proposer du jardinage comme activité complémentaire aux traitements médicamenteux. Sur les terrains mis à disposition par le Département sur le site Saint-Louis, à Gap, ils accueillent depuis 2021 des patients atteints de maladies cardiovasculaires.

Raphaël Monot (en photo) souhaitait associer agriculture et santé. Sa rencontre avec les spécialistes du centre hospitalier a été déterminante pour faire aboutir son projet.



Le jardin est utilisé comme support de soins. Accompagner ces personnes et leur proposer des solutions constitue un enjeu de santé publique.

Comment est née l'idée de Terre d'Hippocrate ?

Raphaël Monot : J'étais ingénieur en agronomie et Julie est médecin. Via nos parcours initiaux, nous voulions faire quelque chose qui puisse associer agriculture et santé. Nous avons ensuite rencontré Jacques Quilicy, chef de service de cardiologie du Chiccas (NDLR : centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud), et Paul Lemièrre, praticien hospitalier au sein du même service. Ils faisaient tous deux face à une conjoncture problématique : le nombre de médecins spécialistes sur notre territoire diminue alors que, globalement, l'incidence des maladies cardiovasculaires tend à augmenter. En termes de santé publique, cela pose un sérieux problème. Nous avons pensé au jardin d'Hippocrate comme solution.

Quel rapport y a-t-il entre le jardinage et les maladies cardiovasculaires ?

Julie Gardette : La haute autorité de santé recommande de coupler le traitement médical de ces patients à de l'activité physique régulière et à de bonnes habitudes alimentaires. Les médecins doivent leur transmettre ces recommandations. Prendre des médicaments, c'est facile. Mais faire du sport et manger moins de beurre, ce n'est pas parce que les médecins le demandent que les patients le font. L'idée était de leur proposer à tous un dispositif pour les aider à changer. D'une certaine manière, le jardinage est en lui-même une activité physique. Il permet aussi de cultiver des

légumes et des fruits, donc d'axer cette pratique sur la nutrition. Nous couplons cela avec des cours de diététique afin qu'ils changent durablement leurs habitudes.

Raphaël Monot : Accompagner ces personnes et leur proposer des solutions constitue un enjeu de santé publique. Même pour une personne lourdement malade, qui a vécu une hospitalisation et qui va devoir suivre un traitement à vie, on améliore considérablement le diagnostic de sa pathologie en la remobilisant dans son quotidien sur l'activité physique et en changeant ses habitudes alimentaires. Le jardin est utilisé comme support de soins.

Comment les patients arrivent-ils jusqu'à vous ?

Raphaël Monot : Les soignants qui adhèrent au projet nous adressent ensuite leurs patients atteints d'une maladie cardiovasculaire. De cette manière, lorsque l'un d'eux vient frapper à notre porte, la démarche que nous lui proposons est cohérente avec son parcours de soins.

Quels sont les programmes proposés par Terre d'Hippocrate ?

Raphaël Monot : Ce sont des programmes qui durent de six à dix mois. L'idée est qu'ils réussissent à être aussi assidus que possible, semaine après semaine. Lorsque les gens intègrent le programme, ils ont accès à trois types d'ateliers. Chaque patient participe à deux séances de jardinage encadrées par semaine, sur des demi-journées. À cela s'ajoutent entre 1 h et 1 h 30 d'activité physique

adaptée et un dernier atelier nutritionnel faisant partie du « pack ». Une personne inscrite au programme assiste à 6 ateliers nutrition, composés de cours de cuisine et de diététique.

Combien de patients ont-ils bénéficié du programme depuis sa création ?

Raphaël Monot : C'est difficile à quantifier... Cette année, nous avons reçu 60 bénéficiaires. Depuis l'ouverture de Terre d'Hippocrate, en juillet 2021, le nombre de patients augmente chaque année.

Voyez-vous une évolution notable chez ceux qui participent au projet ?

Raphaël Monot : Oui, nous constatons une véritable amélioration physique et morale chez ceux qui sont assidus et se tiennent au programme. Des bilans sont dressés en début et en fin de parcours. Les progrès des patients sont suivis grâce à des évaluations de leur qualité de vie, de leurs changements d'habitudes alimentaires, et de leur pratique d'une activité physique quotidienne. Nous couplons ensuite cela avec des bilans de capacité fonctionnelle où nous testons leur endurance, la force qu'ils ont dans les membres, leur équilibre...

Envisagez-vous d'exporter ce projet ailleurs ?

Julie Gardette : C'est déjà le cas. Nous avons créé une antenne de l'association à Clermont-Ferrand.

INTEMPÉRIES DE 2023 ET 2024

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE *du Département*



Le pont Peyron à Orcières est l'un des ouvrages d'art très endommagés qui a été reconstruit.

Les Hautes-Alpes sont venues en aide aux collectivités locales et aux Asa (Associations syndicales autorisées) impactées. Elles ont consacré 2 millions d'euros supplémentaires aux travaux d'urgence à réaliser sur la voirie et les réseaux. Ses services étaient aussi présents sur le terrain pour les conseiller et les accompagner.

Une trentaine de communes, une dizaine de communautés de communes haut-alpines et 15 Asa gestionnaires des canaux d'irrigation ont été victimes de graves intempéries entre octobre 2023 et juin 2024. Le Département a alors mis en place un dispositif exceptionnel, à la hauteur des besoins et dans un temps record pour leur venir en aide.

Sa réactivité a d'abord été financière. Dès le mois de décembre, l'assemblée départementale a voté un budget supplémentaire de 2 millions d'euros, portant le montant total consacré aux travaux les plus urgents à 3,8 millions d'euros, qui se sont ajoutés aux moyens débloqués par les collectivités elles-mêmes. Il suffisait à l'une d'entre elles de déposer une demande d'aide en joignant ses factures pour que le Département vote l'attribution d'une subvention versée dans la foulée. Les sollicitations ont avant tout concerné des opérations destinées à rétablir les voies de

circulation et les réseaux d'eau potable ou d'assainissement. Le délai d'attribution a été réduit à environ deux mois, en fonction du calendrier des sessions départementales, ce qui est particulièrement rapide.

Résultat : moins d'un an après la mise en place de ce dispositif, le Département avait

déjà financé une cinquantaine d'opérations et consommé la moitié de cette enveloppe. Pour les suivantes, la complexité des chantiers nécessitait des études préalables qui ont prolongé les délais. Dans certains cas, des travaux ont été effectués afin de stabiliser des ouvrages en prévision de nouvelles



Parole d'élus

Jean-Marie Bernard,
président du Département

« Nous avons fait la preuve de notre capacité à débloquer des fonds dans des délais particulièrement courts pour soutenir les collectivités et les Asa touchées par les intempéries. Nous tenions à leur montrer que nous étions vraiment à leurs côtés dans l'urgence et prêts à les accompagner tant sur le plan technique que financier. »



Régis Simond,
maire de Risoul

« La réactivité du Département est à souligner. Ses services n'ont pas tremblé et surtout pas perdu de temps, de manière à rouvrir au maximum les voiries et enlever les gravats au-dessus des ponts. Cela a été fait dans un temps record pour redonner l'accès à l'école et aux hameaux. Le but était aussi de rétablir l'accès à la station de manière à l'ouvrir en temps et en heure. Elle a pu le faire deux semaines seulement après la date initialement prévue. Ce qui a sauvé la saison. »

Bernard Gauthier,
maire de La Motte-en-Champsaur

« Nous avons bénéficié d'une aide financière du Département de 30 % du montant total, qui nous a permis de faire des travaux. Nous avons apprécié sa réactivité et son aide financière, que nous avons reçue très rapidement. »

Max Mercurio,
président de l'Asa de Lachaup

« Notre prise d'eau a été complètement détruite. Le Département a vite réagi en validant sa participation de 30 % au devis pour sa réfection, fixé à 92 000 euros au total. Ses services nous ont aussi aidés dans la démarche pour monter notre dossier de demande de subvention. »

crues, en attendant des interventions ultérieures plus importantes comme des enrochements, des créations de seuils, etc. La mobilisation a également été d'ordre technique, avec l'intervention des services du Département sur le terrain. Ils ont mis à la disposition des communes et des communautés de communes leur savoir-faire et les ont accompagnées. Des expertises ont été réalisées par des techniciens et des ingénieurs, notamment ceux du service des eaux. Ils ont analysé visuellement l'état de certains ouvrages d'art dans un premier temps, avant d'engager des études plus approfondies. Ces interventions ont été menées conjointement avec les services de l'État, les agents des communautés de communes et des techniciens de rivière. Les besoins des Asa ont été recensés rapidement, avec la participation d'IT 05 et de la chambre d'agriculture. Elles ont bénéficié d'environ 160 000 euros de financements spécifiques pour remettre en état des prises d'eau et réaliser de petits travaux. Certains travaux sur les cours d'eau ont nécessité la mise en place d'une procédure et d'autorisations préalables. ■



Le pont sur le Rabioux a été consolidé à Châteauroux-les-Alpes.

CONCOURS ITER ROBOT 2024

LE COLLÈGE VAUBAN remporte l'épreuve WAYS



Malgré des soucis techniques de dernière minute, les collégiens ont réussi à faire fonctionner leur robot le jour de l'épreuve.

Les élèves du club sciences et technologies du collège Vauban de Briançon ont brillé lors du concours de robotique, décrochant une victoire à l'épreuve technique WAYS de cette 13^e édition organisée à Vitrolles (13), devant les 15 autres équipes de l'académie d'Aix-Marseille.

Les élèves du club sciences et technologies du collège Vauban, à Briançon, ont vécu un mois de juin particulièrement exaltant. Ils ont remporté l'épreuve technique WAYS du 13^e concours de robotique organisé par Iter à Vitrolles, début juin. L'équipe du collège, emmenée par son enseignant, Pascal Jeanpierre, s'est alignée sur l'épreuve reine, le défi WAYS, face à une quinzaine d'autres groupes de collégiens de l'académie d'Aix-Marseille. Les collégiens de Vauban ont d'abord organisé, la veille, leur propre compétition, durant laquelle cinq collèges des Hautes-Alpes et deux établissements italiens se sont affrontés. Les robots, programmés par les élèves, devaient suivre un parcours complexe en déposant deux balles de ping-pong avant de se garer. Le robot Starlette, de Vauban, s'est hissé à la deuxième place, l'équipe de La Bâtie-Neuve remportant le défi avec son robot Smaug.

Un parcours chronométré

Le lendemain, les élèves de Briançon se sont remis en selle pour le concours Iter Robot. Organisé à Vitrolles,

il a réuni 600 élèves de l'académie. Le défi WAYS combine mobilité et vitesse. Cette épreuve technique mesure la capacité d'un robot à suivre un parcours chronométré. Elle se décompose aussi en plusieurs évaluations : culture générale, pitch devant des inspecteurs et pratique. « C'est un défi qui permet de mobiliser les élèves sur quelque chose de ludique et qui n'est pas que de la programmation », explique leur professeur de technologie. La partie technique a pourtant failli tout compromettre le jour J : « Nous avions

construit nous-mêmes le robot. En arrivant sur place, nous avons eu des soucis auxquels nos élèves ont été capables de remédier », souligne fièrement Pascal Jeanpierre. Leur persévérance a payé puisque le robot a fini par fonctionner et l'équipe, composée de filles et de garçons scolarisés en 5^e, 4^e et 3^e, a finalement remporté le défi en totalisant 1 096 points, s'imposant ainsi à la première place de l'académie d'Aix-Marseille. Une performance qui récompense son travail et son ingéniosité. ■



Claire Barnéoud,
conseillère départementale
déléguée au logement

Vos élus



Éric Peythieu,
conseiller départemental
délégué aux cycles de l'eau

TÉLÉCABINE DU ROCHER DE L'AIGLE

L'ITALIE À 5 MINUTES *de Montgenèvre*



Un équipement qui a nécessité 12 millions d'euros d'investissement.

Inauguré la saison dernière au cœur du domaine skiable de Montgenèvre, ce nouvel équipement dernier cri a diminué par trois le temps de parcours pour atteindre les premières pistes de la Voie Lactée, sur le secteur de Clavière, dans des conditions beaucoup plus confortables.

Vers l'Italie et au-delà ! Auparavant, il fallait un bon quart d'heure de télésiège pour atteindre la frontière italienne depuis l'arrivée du télémix des Chalmettes, au centre du domaine skiable de Montgenèvre. Le passage vers le Piémont en direction des Monts de la Lune, sur le secteur de Clavière, se faisait à bord d'une remontée mécanique poussive, exposée à tous les vents.

Depuis l'hiver 2023, l'aventure est devenue plus confortable grâce à la mise en place de la nouvelle télécabine du Rocher de l'Aigle, un équipement de la gamme D-Line de Doppelmayr. Cette installation favorise la pratique du ski en altitude. Elle remplace l'ancien télésiège, dont la vitesse ne dépassait pas les 2,5 mètres par seconde contre 7 m/s aujourd'hui.

Douze millions d'euros ont été investis dans cet équipement dernier cri qui accompagne la montée en gamme de l'offre hivernale du domaine de Montgenèvre. Le temps de trajet a été divisé par trois, grâce à cet appareil qui peut transporter 2 200 skieurs à l'heure vers les premières pentes de la Voie Lactée, le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud, avec ses 400 kilomètres de pistes.

Éliminant la terrible attente dans le froid, les 39 cabines panoramiques flambant neuves peuvent emmener 10 personnes en même temps à plus de 2 500 mètres d'altitude.

Un vaisseau spatial

À l'intérieur de la cabine, le skieur a l'impression de voyager à bord d'un vaisseau spatial, silencieux et confortable.

La nouvelle télécabine présente aussi l'intérêt d'avoir un impact environnemental moindre : grâce à la hauteur de survol des cabines, le nombre de pylônes a diminué drastiquement, passant de 24 à 11 seulement.

Située à 2 160 mètres, la gare en aval est accessible directement par le téléporté mixte des Chalmettes, au départ du village de Montgenèvre ou via le télésiège du Brousset. Les skieurs peuvent donc profiter des joies de la glisse XXL sur un domaine international. À l'arrivée, ils ont le choix de se diriger vers le secteur des Monts de la Lune, en Italie, ou d'emprunter la piste rouge du Souréou, qui permet de rejoindre la gare de départ. ■



DÉMONTAGNAGE

FIN DES VACANCES *pour les*



© : Office de tourisme Champsaur Valgaudémar

Une tradition séculaire que les éleveurs haut-alpins continuent de perpétuer.

Le début de l'automne est marqué par le retour des troupeaux dans les élevages, après un été passé dans les alpages. Ce moment est depuis toujours l'occasion de grandes fêtes et de foires organisées dans l'ensemble des vallées haut-alpines.

Depuis fin septembre, les bêlements et clochettes des moutons résonnent de nouveau dans les vallées des Hautes-Alpes. Pas de doute : les troupeaux sont de retour dans les élevages. « *On appelle ce moment où les bêtes redescendent de l'alpage, le démontagnage ou le désamontagnage* », explique Rémy Pascal, coordinateur pédagogique à la Maison du berger et des cultures pastorales alpines et accompagnateur en montagne.

A l'inverse, l'amontagnage correspond au moment où les troupeaux quittent la vallée, au mois de juin, pour passer l'été dans les prairies d'altitude. Quelle différence, finalement, avec la transhumance ? La réponse est simplement géographique : « *On utilise le terme de transhumance pour les troupeaux du Sud qui viennent dans les alpages des Alpes. Et celui d'amontagnage pour ceux du coin* », explique l'expert. Dans un cas comme dans l'autre, la

pratique remonte presque à la nuit des temps. Elle perdure au moins depuis la fin de la préhistoire. Passer la période estivale en altitude permet aux animaux de brouter une herbe bien fraîche et abondante.

Une pratique ancestrale

Dans les montagnes, les bêtes profitent également d'une température plus basse que dans la vallée – lorsqu'il fait trop chaud, elles ne mangent pas, ce qui peut s'avérer dangereux pour leur santé. C'est aussi salutaire d'un point de vue sanitaire, car cette pratique rompt les cycles parasitaires, selon les vétérinaires.

Et pendant qu'elles jouissent de ce havre de paix sous l'œil d'un berger,

troupeaux



leurs éleveurs ont le champ libre pour s'occuper du foin. « On peut dire qu'ils perpétuent encore presque tous cette tradition aujourd'hui. C'est ancestral, mais ce n'est pas folklorique, ça fait toujours partie du métier », souligne Rémy Pascal.

Généralement, d'une année sur l'autre, le troupeau d'un éleveur revient sur les terres du même alpage. Au début de l'été, les animaux se régalaient des herbes des zones les plus basses, puis montent de plus en plus haut au fil des semaines. Ils redescendent ensuite, à la recherche des brins tout juste repoussés, avant de démonter complètement.

Au fil des siècles, la pratique a peu changé. Elle a dû néanmoins évoluer récemment, en raison du réchauffement climatique, notamment, qui a tendance

à impacter le calendrier. Cette année, par exemple, les alpages les plus élevés ont été recouverts de neige plus tard que d'ordinaire, ce qui a décalé la date d'amontagnage.

La présence du loup complique aussi la situation. Un berger doit veiller sur les animaux. Pour préserver les agneaux, certains éleveurs ne les font plus systématiquement monter en alpage.

Une période de fête

Le retour des troupeaux dans les vallées est en tout cas, depuis toujours, une période de fête et l'occasion de foires. C'est là que sont, entre autres, vendus les tardons, les agneaux nés au printemps et qui ont passé leur été en alpage.

Dans le passé, du fromage produit et affiné en montagne remplissait également les étals, mais cette tradition s'est perdue au fil du temps.

L'une des plus anciennes et importantes foires des Hautes-Alpes est celle de Guillestre, organisée pour la Saint-Luc, chaque troisième lundi du mois d'octobre. Les deux jours qui la précèdent font l'objet de nombreuses animations, dont une traversée de troupeaux dans la commune. Un événement festif et convivial à ne pas manquer ! ■

LES BONS GESTES face à un troupeau

En période de démontagnage, il est possible de croiser la route d'un troupeau descendant vers les vallées. Dans ce cas, quelques précautions sont de rigueur : « Si vous vous trouvez dans le sens de circulation opposé aux animaux, gardez-vous sur le bas-côté et coupez le moteur de votre véhicule le temps qu'ils passent. Et si vous êtes dans le même sens qu'eux, attendez que l'éleveur vous fasse signe de passer. Ça ne dure pas longtemps », rassure Rémy Pascal. La patience est donc de mise. « Profitez de ce moment, ce n'est pas tous les jours que l'on voit ce spectacle. Ça fait partie des avantages et des inconvénients d'une zone rurale », rappelle-t-il.



Causes communes

Saint-Apollinaire

Rénovation énergétique d'un hangar communal

Dans le cadre de la requalification de son centre-bourg, la commune de Saint-Apollinaire a souhaité rénover et agrandir son hangar communal. Sur la base d'une étude énergétique du patrimoine bâti de la commune, les travaux ont consisté en une mise aux normes énergétiques : isolation du bâtiment par l'extérieur avec pose d'un enduit, d'un bardage en bois et double vitrage.



Budget : 41 900 € HT
Subvention du Département : 4 190 €

Com com du Guillestrois Queyras

Travaux d'urgence sur les torrents

La crue du 1^{er} décembre 2023 a provoqué d'importants dégâts à la suite du débordement des torrents des Chalps, de Chagne, de Sainte-Catherine, et d'autres encore. Les communes de Risoul, Guillestre, Saint-Clément-sur-Durance, Eygliers, Saint-Crépin et Arvieux avaient été touchées. Des travaux de déblaiement, de réparation et de renforcement d'ouvrages ont été effectués en urgence dès les premiers jours et ont duré plusieurs semaines après l'évènement. L'enveloppe complémentaire « Interventions d'urgence » mise en place par le Département a permis de soutenir les collectivités impactées. (Lire « À vos côtés »)

Budget : 750 400 € HT
Subvention du Département : 150 080 €

Saint-Bonnet-en-Champsaur

Rénovation et extension de la médiathèque

La médiathèque occupe une place importante dans la commune. Son rayonnement dépasse les limites du village et touche les communes d'Aubessagne, La Fare-en-Champsaur, La Motte-en-Champsaur, le Glaizil, le Noyer et Poligny, soit une population d'environ 4 000 habitants. Le bâtiment existant n'était plus adapté à l'accueil du public et des collections. Le projet a permis sa restructuration complète et sa mise aux normes pour l'accès au public porteur de handicap. Les nouveaux espaces comprennent une salle principale, deux salles d'activités, des espaces administratifs et des espaces extérieurs sur 350 m². L'extension de 200 m² est réalisée en ossature bois. L'utilisation de matériaux locaux a été privilégiée.



Budget : 1 297 656 € HT
Subvention du Département : 129 766 €

Cervières

Restructuration de l'ancienne école

La commune de Cervières a déplacé sa mairie, auparavant située dans un bâtiment vétuste, au rez-de-chaussée de l'ancienne école. Celle-ci est réhabilitée en 2 étapes : la première concerne la maison communale (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, création d'une maison de services au public, installation de nouveaux services de lecture, d'accueil d'associations, places de stationnement). La seconde phase est consacrée à la réhabilitation de 3 logements communaux situés à l'étage, également subventionnée par le Département. Ce bâtiment ancien est désormais à basse consommation, confortable et économe, avec notamment une chaufferie aux granulés de bois.



Budget : 438 930 € HT (première phase)
Subvention du Département : 17 903 €

Garde-Colombe

Réhabilitation de la Maison Manel

La commune a reconverti la Maison Manel en maison des associations. Elle met à la disposition de la douzaine d'associations de son territoire des locaux fonctionnels, confortables et accueillants. Les travaux ont réorganisé le bâtiment sur 3 niveaux : au rez-de-chaussée, une salle des associations, avec accès et toilettes pour personnes à mobilité réduite ; au 1^{er} étage, un bureau pour les associations, et au 2^e étage, un autre bureau et une salle d'archives.

Les travaux ont permis l'isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries extérieures et la réfection de la toiture. L'installation électrique et la plomberie ont été reprises et les portes intérieures en noyer restaurées. Une rampe d'accès et un cheminement pour personnes à mobilité réduite complètent la réalisation.



Budget : 204 000 € HT (première phase)
Subvention du Département : 80 000 €

Lardier-et-Valença

Acquisition d'un camion

L'ancien camion de la commune, indispensable pour les travaux du quotidien, comme le transport de matériel ou la livraison de repas aux personnes âgées, a connu une casse moteur irréparable. Il a été remplacé par un nouveau véhicule.

Budget : 36 410 € HT
Subvention du Département : 17 020 €

Groupe de la majorité départementale

JO 2030 : une chance en or

C'est acté, les Hautes-Alpes entreront dans l'histoire des Jeux olympiques et paralympiques. Ce résultat est le fruit d'une ambition portée par l'ensemble des acteurs locaux et nationaux partageant une vision commune. Cette candidature a convaincu le CIO que les Alpes Françaises, et notamment les Hautes-Alpes, seraient le lieu idéal pour faire se conjuguer respect de l'environnement et durabilité des matériaux pour des Jeux d'hiver exemplaires.

Ces Jeux sont une chance pour notre territoire avec la modernisation des infrastructures, l'accélération de la modernisation ferroviaire, la dynamisation de notre économie locale dotée de tant de talents. Nos stations des massifs haut-alpins vont également entrer dans l'histoire de l'olympisme par la grande porte. Ce sera l'occasion de faire découvrir au monde cet art de vivre montagnard qui nous caractérise tant.

Tout cela est une chance pour demain car l'héritage légué bénéficiera aux générations futures. Enfin, ces Jeux seront une source d'inspiration pour notre jeunesse. Cette jeunesse inscrite aujourd'hui et demain dans les clubs verra à sa porte les plus grands sportifs se disputer le podium. Leurs exploits, au-delà du fait d'encourager à la pratique sportive, transmettront des valeurs de respect, d'excellence et de fraternité à toute une génération.

Nous Haut-Alpins sommes un peu à l'image des futurs sportifs qui viendront chez nous pour cette compétition. Nous avons cette chance unique de faire équipe et de nous dépasser pour notre territoire. Soyons fiers et unis dans cette aventure humaine extraordinaire. Saisissons cette chance pour que ces JOP d'hiver 2030 s'inscrivent au patrimoine mondial des événements mémorables.

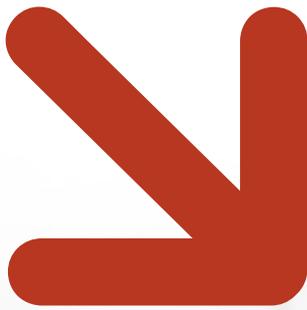
*Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents*

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

Cet été 2024 a été marqué par des JO de Paris qui ont suscité l'intérêt des Français et ont vu nos athlètes briller en atteignant la 5^e place des médailles. Cela montre une nouvelle fois que le sport fédère et qu'il est créateur de lien social. Sur le plan local, la saison d'été touristique qui s'est achevée est en demi-teinte pour les acteurs du tourisme. Malgré des événements emblématiques comme le passage du Tour de France, la saison est en recul par rapport à 2023 au vu des chiffres du bilan économique. L'embellie « post COVID » dont notre département avait profité, semble s'estomper.

Face au caractère aléatoire des saisons touristiques et pour lisser l'activité en intersaison, il est souhaitable de profiter de l'installation de la fibre numérique sur le territoire avec le concours du département, afin de favoriser la création d'entreprises sur le territoire. La qualité de vie exceptionnelle dans les Hautes-Alpes est un argument de taille pour inciter à l'implantation d'entreprises. Il serait dommage que de notre département ne profite pas de ces atouts afin de dynamiser son économie et créer des emplois, pour que nos jeunes puissent y vivre et y travailler. Le conseil départemental a un rôle majeur à jouer dans ce domaine. Enfin, l'actualité politique nationale se traduit par une instabilité : nouvelles élections législatives, nomination récente d'un nouveau premier ministre et d'un nouveau gouvernement. Nous tenons à féliciter nos deux nouvelles députées élues, Marie-José Allemand et Valérie Rossi, qui représenteront les Hautes-Alpes à l'Assemblée nationale. Nous formons le vœu que ce nouveau gouvernement permettra aux collectivités territoriales, et notamment aux conseils départementaux, de pouvoir mener à bien leurs missions au service de la population.

*Anne Truphème et Rémi Roux,
co-présidents*



Les collégiens haut-alpins aiment leur restaurant scolaire...

Ils mettent une note de **7,4/10** aux restaurants dans lesquels le Département prépare les repas.

9 sur 10 s'y sentent bien. Ils citent la qualité de la nourriture, la gentillesse du personnel, l'ambiance et la possibilité de manger avec leurs amis.

... et leurs parents aussi

83% des parents déclarent que leurs enfants aiment y manger.

Pour **82%** d'entre eux, le rapport qualité / prix est bon ou très bon.

Les 14 collèges publics des Hautes-Alpes

accueillent près de 6000 élèves dont 80% de demi-pensionnaires. Le Département prépare les repas dans 10 de ces collèges*.

(enquête réalisée auprès de 719 collégiens et 724 parents)
*les Hauts-de-Plaine (Laragne), Alexandre-Correard (Serres), François-Mitterrand (Veynes), Marie-Marvingt (Tallard), Fontfreyne (Gap), Simone-Veil (La Bâtie-Neuve), Viviane-Maier (Saint-Bonnet), Les Hautes-Vallées (Guillestre), Les Giraudes (L'Argentière-la-B.), Les Garcins (Briançon)

